

## **Oui à une information des consommateurs plus transparente !**

**L'ASSAF-Suisse invite la Commission des affaires juridiques du Conseil national à accepter le projet « Swissness » tel qu'il a été proposé par le Conseil fédéral. Cette modification de la loi sur la protection des marques serait au bénéfice de tout le secteur agroalimentaire helvétique.**

Le modèle d'agriculture que nous connaissons en Suisse a fait ses preuves en ce qui concerne la gestion durable des ressources, le respect des employés agricoles et la protection des animaux de rente. Cette agriculture familiale à dimension humaine offre également une diversité de paysages dont profite l'entier de la société. Un certain nombre de milieux critiquant le coût élevé de l'agriculture helvétique ne se gênent d'ailleurs pas d'utiliser l'image de la paysannerie traditionnelle lors de leurs campagnes de communication. Il ne s'agit pas ici de cimenter les structures mais, afin de conserver ce modèle d'agriculture, de demander que toute évolution se fasse à un rythme raisonnable. Ceci passe par l'abandon des projets de libre-échange intégral (ALEA, OMC) au profit d'alternatives tenant compte des réels besoins du secteur agroalimentaire helvétique dans son ensemble.

D'autres efforts doivent également être fournis pour garantir un secteur agroalimentaire suisse fort. Il faut par exemple éviter que l'image de la Suisse soit utilisée de manière usurpée par certaines entreprises. L'ASSAF-Suisse invite donc la Commission des affaires juridiques du Conseil national, qui se prononcera le 28 janvier prochain, à accepter le projet « Swissness » tel qu'il a été proposé par le Conseil fédéral. Cette modification de la loi sur la protection des marques serait au bénéfice de tout le secteur agroalimentaire helvétique. Ainsi, elle assurerait une information plus transparente pour les consommateurs. Par ailleurs, elle permettrait aux entreprises de transformation produisant selon les normes de qualité suisses et avec des matières premières indigènes de mieux se profiler par rapport à leurs concurrentes étrangères. Enfin, elle offrirait aux producteurs de bonnes perspectives au niveau des débouchés.

ASSAF-Suisse

Lausanne, le 26 janvier 2010

---

Renseignements : Walter Willener, Président ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 689 31 06  
Loïc Bardet, secrétaire général ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 718 01 88